

# Enseignant en rythmique, mouvement, expression corporelle et arts du cirque

RÉF | 1850

## OBJECTIF ET CONTENU

### Programme

Cette formation vise deux objectifs indissociables : former à la pédagogie et fournir un bagage artistique polyvalent. Plus spécifiquement, il s'agit de : Développer les compétences pédagogiques et méthodologiques de l'enseignant. Développer les compétences techniques pour enseigner les différentes disciplines. Transmettre un savoir-faire didactique et méthodologique dans le souci du respect du développement global de la personne. Développer des aptitudes créatives, des outils d'expression et de communication.

### Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (plusieurs types d'attestation sont délivrés) (diplôme expression corporelle, orientation arts du cirque)

### Type de formation [Associatif](#)

## ORGANISATION

**Durée** 4 année(s)

**Horaire** temps plein

**Début**

Septembre

## CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis  
administratifs**

Avoir entre 18 et 25 ans. Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou son *équivalence*

- \*Peu ou pas de bagage artistique et pédagogique
- \*Réussir deux journées d' audition devant un jury (compétences artistiques, techniques et intellectuelles + motivation)

## REMARQUES

Possibilité de terminer les études en 3 ans en réalisant travaux et stages en 3e année..

## EN PRATIQUE

**Pour s'informer et  
postuler****Organisme****École de cirque de Bruxelles**

Rue Picard 11  
1000 Bruxelles  
Tél: 02 640 15 71  
<http://www.ecoledecirquedebruxelles.be>